

PROCURATION

Le (la) soussigné(e) :

-----[nom],

domicilié(e) à -----

----- [adresse],

[OU]

-----[nom],

-----[forme juridique],

dont siège social à-----

----- [adresse],

inscrite au Registre des Personnes Morales sous le numéro -----

[numéro d'entreprise],

représenté par:

-----[nom et fonction],

et

-----[nom et fonction],

Détenteur de ----- [nombre] actions de la Comm.VA

Wereldhave Belgium SCA, Société Immobilière Réglementée publique, dont siège est sis à 1800

Vilvoorde, Medialaan 30, boîte 6, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le

numéro 0412.597.022,

Désigne en tant que mandataire spécial:

-----[nom],

domicilié(e) à -----

----- [adresse],

[OU]

-----[nom],

-----[forme juridique],

dont siège social à-----

----- [adresse],

inscrite au Registre des Personnes Morales sous le numéro -----

[numéro d'entreprise],

représenté par:

-----[nom et fonction],

et

-----[nom et fonction],

afin de le (la) représenter à l'Assemblée Annuelle ordinaire de la Comm.VA Wereldhave Belgium SCA, qui aura lieu le 10 avril 2019 à 11 heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour et de participer à toutes les délibérations et de voter en son nom toutes résolutions dans le cadre de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport de rémunération en tant que section de la déclaration de gouvernance d'entreprise comme repris dans le rapport financier annuel du gérant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 (comptes annuels statutaires).
Proposition de résolution : Approbation du rapport de rémunération en tant que section de la déclaration de gouvernance d'entreprise comme repris dans le rapport financier du gérant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 (comptes annuels statutaires).
2. Rapport financier annuel du gérant sur les opérations de l'exercice qui s'est clôturé au 31 décembre 2018 (comptes annuels statutaires).
Proposition de résolution : Approbation du rapport financier annuel du gérant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 (comptes annuels statutaires).
3. Rapport du commissaire sur les comptes annuels individuels.
Proposition de résolution : Approbation du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 (comptes annuels statutaires).
4. Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, ainsi que l'affectation du résultat.
Proposition de résolution : Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018, ainsi que l'affectation du résultat.
5. Prise de connaissance et discussion du rapport de gestion annuel du gérant sur les comptes annuels consolidés, du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés et des comptes annuels consolidés de 2018.
6. Décharge au gérant statutaire et au commissaire.
Proposition de résolution : Par vote séparé, octroi de la décharge au gérant statutaire et au commissaire de la Société, qui étaient en fonction durant l'exercice 2018, pour les opérations de l'exercice 2018.
7. Renouvellement du mandat de commissaire de la Société, lié à l'échéance de son mandat actuel de commissaire.
Proposition de résolution: Renouvellement du mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises, Soc.Civ. sous la forme d'une SCRL, numéro de membre B00001, ayant son siège social à l'aéroport national de Bruxelles 1K, 1930 Zaventem, Belgique, et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro de société 0419.122.548, représentée par Filip De Bock (numéro de membre A01913), réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire de la Société, pour une durée de 3 ans échéant après l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 au cours de laquelle il sera décidé d'approuver les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2021.

8. Fixation de la rémunération annuelle du commissaire de la Société.
Proposition de résolution: La rémunération annuelle du commissaire de la Société, KPMG Réviseurs d'Entreprises, Soc.Civ. sous la forme d'une SCRL, numéro de membre B00001, ayant son siège social à l'aéroport national de Bruxelles 1K, 1930 Zaventem, Belgique, et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro de société 0419.122.548, représentée par Filip De Bock (numéro de membre A01913), réviseur d'entreprises, est fixée à € 95.748,- (hors TVA, frais et rémunération IRE), à partir de l'exercice comptable prenant cours le 1^{er} janvier 2019.

9. Approbation des dispositions conférant des droits à ING Belgium SA / NV, dont l'exercice est soumis à un changement de contrôle de la Société, conformément à l'article 556 du Code des sociétés.
Proposition de résolution: Approbation de toutes les dispositions du contrat de crédit du 20 septembre 2018 conclu entre la Société et ING Belgium SA / NV, prévoyant une potentielle exigibilité anticipée du remboursement en cas de changement de contrôle de la Société, conformément à l'article 556. du Code des sociétés.

10. Questions des actionnaires au gérant statutaire concernant ses rapports ou les points de l'agenda et questions au commissaire concernant ses rapports.

Le/...../2019

Signature